

Réf : F16013.01

Bureau d'information et aides aux étudiants  
(BIAE)  
Direction de l'Éducation de la province Sud  
(DES)  
55, rue Georges Clémenceau  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 49 68 – 20 49 46 - Fax 20 30 23  
des.bourses.etudiants@province-sud.nc

# DEMANDE D'AIDES PROVINCIALES

## ANNEE UNIVERSITAIRE 2018 – ETUDES EN NOUVELLE-CALEDONIE

**DOSSIER COMPLET A RETOURNER AU PLUS TARD LE 19 AVRIL 2018**

*Les étudiants boursiers de la province Sud ainsi que les boursiers d'État (Vice-rectorat) peuvent prétendre à des aides complémentaires à la bourse et à l'aide annuelle, sous réserve de remplir les conditions d'attribution.  
Ces aides portent notamment sur l'octroi d'une allocation de rentrée et la prise en charge de la couverture sociale (Cafat, affiliation mutuelle).*

### DEMANDEUR

N° INE |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| (10 chiffres + 1 lettre)      Civilité  Madame  Monsieur

Le N° INE est un Identifiant National Étudiant unique qui figure sur la convocation aux épreuves et sur le relevé de notes du baccalauréat. Il est parfois mentionné sur les bulletins scolaires, les certificats de scolarité ou encore sur la carte étudiante. Un étudiant n'ayant pas d'INE, doit en faire la demande auprès du Vice-Rectorat.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Date de naissance |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|\_| Pays de naissance \_\_\_\_\_

Nationalité française  OUI  NON

Adresse \_\_\_\_\_

Boîte postale \_\_\_\_\_ Code postal et libellé \_\_\_\_\_ Commune de résidence \_\_\_\_\_

Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Téléphone mobile \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Études envisagées en 2018 : \_\_\_\_\_

Niveau de diplôme | \_\_\_\_\_ | Spécialité | \_\_\_\_\_ |

Établissement \_\_\_\_\_

### BOURSES

Indiquer le type ainsi que l'échelon de la bourse dont vous êtes déjà bénéficiaire :

Province Sud – Échelon : | \_\_\_\_\_ |

État (Vice-rectorat) – Échelon | \_\_\_\_\_ |

### AIDES COMPLEMENTAIRES SOLLICITÉES

**ALLOCATION DE RENTRÉE** – Aide d'un montant brut de 35 000F

**ATTESTATION DE GARANTIE** – Attention, pour l'émission de l'attestation de garantie, la demande doit être transmise au Bureau d'Information et aides aux Étudiants (BIAE) avant affiliation aux caisses concernées (Cafat et/ou Mutuelle des Fonctionnaires). **Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'avance de frais par l'étudiant.**

Cette aide concerne les étudiants qui ne sont pas ayant droit d'assuré social :

**CAFAT** (prise en charge de 100% des frais d'affiliation)

**MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES** (prise en charge de 90% des frais d'affiliation)

Bureau d'information et d'aides aux étudiants (BIAE)  
Direction de l'Éducation de la province Sud (DES)  
55, rue Georges Clémenceau  
BP L1, 98849 Nouméa cedex  
Tél. 20 49 46 ou 20 49 68 - Fax 20 30 23  
des.bourses.etudiants@province-sud.nc

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Dossier reçu par \_\_\_\_\_ le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

Dossier complet au dépôt  Oui  NonDossier hors délais  Oui  Non

Si dossier incomplet, indiquer les documents manquants puis leur date de réception :

Documents manquants	Date réception	Agent
<input type="radio"/> Copie du livret de famille	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
<input type="radio"/> Copie du justificatif de résidence	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
<input type="radio"/> Copie de la notification de bourse d'Etat pour l'année 2018	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
<input type="radio"/> Copie des cartes d'assuré social	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
<input type="radio"/> RIB ou RIP d'un compte courant en Nouvelle-Calédonie au nom de l'étudiant	_ _ / _ _ / _ _ _ _	
<input type="radio"/> Certificat de scolarité de l'année universitaire 2018	_ _ / _ _ / _ _ _ _	

Observations \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(À remplir uniquement dans le cas où une attestation de garantie est sollicitée).

Je soussigné(e),  Madame  Monsieur \_\_\_\_\_

Né(e) le |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|

Atteste sur l'honneur :

- Ne pas relever d'un régime obligatoire d'assurance sociale territorial
- Ne pas être ayant droit d'un assuré social

Fait à \_\_\_\_\_, le |\_|\_| / |\_|\_| / 2018

Signature du demandeur

### JOINDRE IMPERATIVEMENT LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Copie du livret de famille **en entier** ;
- Copie du justificatif de résidence des responsables légaux dans la Province Sud (quittance de loyer ou d'eau ou d'électricité, etc.) + attestation d'hébergement (si la facture n'est pas au nom des parents ou responsables légaux, fournir également la pièce d'identité du logeur) ;
- Copie de la notification de bourse d'État pour l'année 2018 ;
- Copie des cartes d'assuré social (Cafat, Mutuelle, Aide Médicale, autres....) ;
- Un RIB ou RIP d'un compte courant en Nouvelle-Calédonie au nom de l'étudiant ;
- Le certificat de scolarité de l'année universitaire 2018 (**à rapporter après les inscriptions et au plus tard le 19/04/2018**).